



Le 4 décembre 2008

L'honorable James Flaherty  
Ministre des Finances  
Bureau du ministre, L'Esplanade Laurier  
140, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0G5  
Courriel : [jflaherty@fin.gc.ca](mailto:jflaherty@fin.gc.ca)

Objet : Prestation d'une mesure de stimulation de l'économie canadienne au moyen de l'expansion et de la prolongation du Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable dans le budget fédéral 2009

Monsieur le Ministre,

**Je vous écris au nom de l'Association canadienne de l'énergie éolienne (CanWEA) pour vous féliciter de votre nomination comme ministre des Finances et vous enjoindre de faire le nécessaire dans le budget fédéral 2009 pour stimuler l'économie canadienne par l'expansion et la prolongation du très réussi Programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable (PeER) afin qu'il appuie le déploiement de 8 000 MW additionnels en nouvelle énergie renouvelable au Canada d'ici le 31 mars 2014.** On prévoit actuellement la pleine attribution du financement de ce programme et l'atteinte de ses objectifs initiaux à l'appui du déploiement de 4 000 MW de nouvelle énergie renouvelable au Canada au début de l'exercice 2009-2010 – presque deux ans en avance du calendrier prévu.

Dans le discours du Trône, votre gouvernement s'est engagé à produire 90 pour cent de l'électricité du Canada à partir de sources non émettrices d'ici 2020. CanWEA appuie avec conviction cet engagement qui ne peut être mis en œuvre sans un accroissement important de la production d'énergie éolienne au Canada. Sans l'expansion et la prolongation du PeER, cependant, les investissements dans les nouvelles installations d'énergie éolienne au Canada ralentiront de manière significative, au moment même où nous en aurions besoin pour prendre notre essor.

**Le PeER est un paiement d'incitatif à la production axé sur les résultats – il n'est versé qu'une fois que les éoliennes produisent de l'électricité. Chaque dollar offert en incitatif à la production stimule la création de presque neuf dollars d'investissements du secteur privé dans la construction de nouvelles installations d'énergie éolienne. La proposition de CanWEA coûterait 15 millions de dollars en 2009-2010, 45 millions de dollars en 2010-2011 et un peu plus de 600 millions de dollars en tout entre 2009 et 2014. Le résultat : 6 milliards de dollars en nouveaux investissements de la part du secteur privé et la création de 8 000 nouveaux emplois au Canada au cours de la même période de cinq ans.**



La fin du PeER fera du Canada une destination moins attrayante et moins concurrentielle pour les investissements mondiaux en énergie éolienne, à un moment où on s'attend à ce que 1 billion de dollars soit investi dans des nouveaux projets d'énergie éoliens partout dans le monde d'ici 2020, créant plus de deux millions de nouveaux emplois. Cela est particulièrement vrai pour ce qui est de notre principal concurrent en matière d'investissement, soit les États-Unis :

- **Le crédit d'impôt fédéral pour la production (CIFP) des États-Unis fournit déjà aux développeurs de projets d'énergie éoliens plus du double de la valeur de celle du PeER.** Cela a stimulé la construction de plus de 18 000 MW en nouvelle capacité d'énergie éolienne aux États-Unis au cours des quatre dernières années (qui n'est surpassé que par le gaz naturel comme nouvelle source de production d'électricité). Le président élu Obama s'est déjà engagé à prolonger le CIFP jusqu'à la fin de 2014. La fin du PeER réduira de manière significative notre capacité à se disputer les investissements pour les projets d'énergie éoliens.
- **Au cours des derniers 18 mois, on a annoncé ou construit 41 installations de fabrication d'énergie éolienne nouvelles ou en expansion aux États-Unis, représentant des investissements de 1 milliard de dollars et la création de 9 000 nouveaux emplois.** La fin du PeER signifiera aux fabricants que le Canada n'a pas à cœur de créer un cadre stratégique stable à long terme nécessaire pour appuyer l'investissement dans la fabrication.

**Bien que CanWEA apprécie les efforts du gouvernement fédéral pour établir un cadre pour les émissions de gaz à effet de serre, il s'écoulera un certain temps avant que les marchés du carbone représentent une solution de rechange viable au programme écoÉNERGIE. À l'heure actuelle, il règne une terrible incertitude concernant la structure d'un programme de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre, la valeur potentielle des compensations dans le cadre d'un tel programme et la durée de vie possible d'un tel système de crédits compensatoires.** C'est pourquoi les organisations qui financent les projets éoliens estiment la valeur des crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre comme fortement diminuée, voire nulle. Même en l'absence de toute incertitude dès demain, cependant, l'ensemble des propositions actuellement étudiées offrirait une valeur moindre aux projets d'énergie éoliens pour plusieurs années par rapport à celle déjà offerte par écoÉNERGIE.

**Nous croyons que notre proposition est une initiative responsable sur le plan financier qui stimulera les investissements du secteur privé dans l'infrastructure électrique et aidera votre gouvernement à satisfaire aux engagements de son discours du Trône à un moment où de tels investissements sont aussi requis pour aider le Canada à relever ses défis économiques actuels. Elle entraînera la création d'un environnement stable pour les investissements et la création d'emplois, tout en étant aussi très populaire auprès du public électeur et en offrant des avantages d'air pur et de réduction des gaz à effet de serre.**





Vous trouverez ci-joint une note de synthèse expliquant plus en détail les motifs d'une expansion et d'une prolongation du PeER.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Robert Hornung, président

CC : Le très honorable Stephen Joseph Harper, premier ministre, l'honorable Lisa Raitt, ministre des Ressources naturelles, l'honorable Jim Prentice, ministre de l'Environnement, l'honorable Tony Clement, ministre de l'Industrie

